

2008: B4

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et trésoriers des administrations
scolaires

EXPÉDITRICE : Nancy Naylor
Sous-ministre adjointe

DATE : 7 avril 2008

OBJET : **Règlements sur le financement de l'éducation pour
2008-2009**

Je vous écris pour vous informer que les règlements sur les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) pour 2008-2009 ont été approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil et sont maintenant entrés en vigueur. Ces règlements mettent en œuvre les augmentations du financement décrites dans la note de service du 26 mars **2008: B2 – Financement de l'éducation pour 2008-2009**. Grâce à ces règlements, le gouvernement alloue le montant prévu de 18,8 milliards de dollars au chapitre de l'éducation élémentaire et secondaire pour l'année scolaire 2008-2009.

Voici les nouveaux règlements de financement :

- (1) *Subventions pour les besoins des élèves – Subventions générales pour l'exercice 2008-2009 des conseils scolaires*
- (2) *Calcul des droits exigibles à l'égard des élèves pour l'exercice 2008-2009 des conseils scolaires*
- (3) *Calcul de l'effectif quotidien moyen pour l'exercice 2008-2009 des conseils scolaires*

La mise en oeuvre de certains engagements de financement décrits dans la note **2008: B2** a exigé certaines modifications techniques aux règlements sur les Subventions pour les besoins des élèves de 2006-2007 et de 2007-2008. Par ailleurs, les règlements suivants ont été abrogés :

- *Calcul de l'effectif quotidien moyen pour l'exercice 2001-2002 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 152/01*
- *Calcul des droits exigibles à l'égard des élèves pour l'exercice 2001-2002 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 153/01*
- *Calcul de l'effectif quotidien moyen pour l'exercice 2002-2003 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 157/02*
- *Calcul des droits exigibles à l'égard des élèves pour l'exercice 2002-2003 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 158/02*

- *Calcul de l'effectif quotidien moyen pour l'exercice 2003-2004 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 137/03*
- *Calcul des droits exigibles à l'égard des élèves pour l'exercice 2003-2004 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 138/03*
- *Financement axé sur les besoins des élèves — Subventions générales pour l'exercice 2003-2004 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 139/03*
- *Calcul de l'effectif quotidien moyen pour l'exercice 2004-2005 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 143/04*
- *Calcul des droits exigibles à l'égard des élèves pour l'exercice 2004-2005 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 144/04*
- *Financement axé sur les besoins des élèves — Subventions générales pour l'exercice 2004-2005 des conseils scolaires - Règl. de l'Ont. 145/04*

Les nouveaux règlements sont affichés sur le site Web public du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/funding.html>.

Les formulaires d'estimations budgétaires ont été révisés pour tenir compte de la publication des règlements de 2008-2009 et ils seront affichés sur le SIFE le 10 avril 2008. La date d'échéance pour la présentation du budget des conseils scolaires pour 2008-2009 a été fixée au 30 juin 2008.

Par ailleurs, le Ministère a également affiché sur ce site les versions finales des documents suivants sur le financement de l'éducation : *Document technique, 2008-2009* et *Projections des subventions destinées aux conseils scolaires pour l'année scolaire 2008-2009*.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires sur les règlements relatifs aux Subventions pour les besoins des élèves et le financement des conseils scolaires, en 2008-2009, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Subvention pour les installations destinées aux élèves	Nancy Whynot	416 325-4030 Nancy.whynot@ontario.ca
Subvention pour le transport des élèves	Cheri Hayward	416 327-7503 Cheri.hayward@ontario.ca
Autres changements apportés aux SBE en 2008-2009	Karen Maxwell	416 327-9060 Karen.maxwell@ontario.ca
Exigences en matière de responsabilité et de rapports financiers	Andrew Davis	416 327-9356 Andrew.davis@ontario.ca

L'investissement dans l'éducation élémentaire et secondaire en 2008-2009 fournit des ressources ciblées pour améliorer les résultats des élèves, tout en tenant compte des besoins dans des secteurs clés comme les installations destinées aux élèves, le transport, le fonctionnement des écoles, les manuels scolaires et les fournitures pour

les salles de classe. Le Ministère continuera de collaborer avec les conseils scolaires et d'autres partenaires du secteur de l'éducation pour veiller à ce que ces ressources soient utilisées de façon efficace et efficiente et à ce que tous les élèves en profitent.

A handwritten signature in black ink, reading "Nancy Naylor". The signature is written in a cursive, flowing style.

Nancy Naylor
Sous-ministre adjointe

c.c. : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances